

EDITO

La fin d'un mandat de plus...

2000 l'arrivée des CTE !

« Ah oui ! C'était eux qui ont pris un paquet de fric pour se mettre les pieds au chaud en passant en bio »

Cette réflexion, on l'a tous entendu, mais à un détail près, le Lot-et-Garonne avec ses paysans courageux a été un département où il y a eu peu de défection!

Bien au contraire dans certain cas les agriculteurs Bio ont réinvestis jusqu'à 3 fois la valeur des CTE dans leur exploitation en 12 ans.

Une initiative, hors pair, de la part des Lot-et-Garonnais : 15 000 ha en bio en 2012, 1^{er} département en superficie d'Aquitaine, 1^{er} département de France en nombre de Productions.

C'est vrai, le bio ce n'est pas facile, c'est plus de travail mais quel plaisir d'avoir eu une telle initiative qui a tenu le coup et qui je l'espère continuera longtemps.

Sachez que je suis fier de tels résultats et que les années à venir auront pour nous, un climat favorable dans tous les domaines.

Bonne santé à vous tous et passez de bonnes fêtes.

Jean MARBOUTIN
Président de la Commission BIO

SOMMAIRE

FILIERES et MARCHES

15000 ha bio en 47	p 2
Le marché des produits bio...	p 5

TECHNIQUES

Maraîchage – Virus en aubergine	p 7
Viticulture – Zoom sur l'expérimentation	p 9

La chambre d'agriculture vous accompagne

Zoom sur l'agroforesterie	p 11
---------------------------	------

EN BREF

p 16

AGENDA

FORMATIONS

- 29 et 30 janvier 2013, **Raisonnement sa fertilisation en arboriculture biologique**, Sainte-Livrade
- 27 et 28 février 2013, **Certiphyto bio en cultures pérennes**, Sainte-Livrade

JOURNEES TECHNIQUES

- Journée filière viande bio, hiver 2013, renseignements CDA 47

EVENEMENTS

- 28 au 30 janvier 2013, **Millésime bio**, Montpellier

Pour en savoir plus :

Service Productions Végétales au 05 53 77 83 14

Directeur de Publication : Jean MARBOUTIN
Rédacteur en Chef : Denis BARRAULT
Rédaction : Séverine CHASTAING (Tél : 05 53 77 83 12)
Bio 47 est une publication du Service Agriculture Biologique de la CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE
271, rue de Péchabout - BP 80349 - 47008 AGEN CEDEX
E-mail : accueil@lot-et-garonne.chambagri.fr
Site Internet : <http://lot-et-garonne.chambagri.fr>, rubrique Services aux agriculteurs – Téléchargement - Agriculture Biologique
Toute reproduction est interdite sans l'autorisation expresse de la CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE.



15 000 ha bio en Lot-et-Garonne

Le 30 novembre dernier, Michel de Lapeyrière, Président de la chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne ainsi que Jean Marboutin, président de la Commission bio vous ont accueillis pour faire un point d'étape sur la bio en Lot-et-Garonne.

En effet, le plan Barnier pour la bio « Horizon 2012 » se termine cette fin d'année alors que le ministre Lefol engage les consultations pour le prochain plan bio « Ambition 2017 ».

L'évolution de la bio depuis 5 ans

Le plan Barnier visait pour objectif fin 2012 6 % de SAU bio en France et 20 % de produits bio en restauration collective. Au niveau national, avec 975000 ha bio, fin 2011, c'est 4,1 % de la SAU nationale qui est engagée en agriculture biologique. Depuis 2007, c'est pratiquement le doublement de la SAU engagée en bio de France (2,1 % en 2007). Malgré une nette progression, force est de constater que les objectifs ne sont pas atteints. Quand aux produits bio dans la restauration collective, leur poids en achat ne dépasserait pas les 2,5 % fin 2012 soit des chiffres très en deçà des objectifs du plan.

Il existe une grande disparité de la progression bio en France, avec un net essor pour le sud ; les trois premières régions en surface engagées en bio fin 2011 étant Rhône-Alpes, PACA (Provence Alpes Côtes d'Azur) et Languedoc Roussillon.

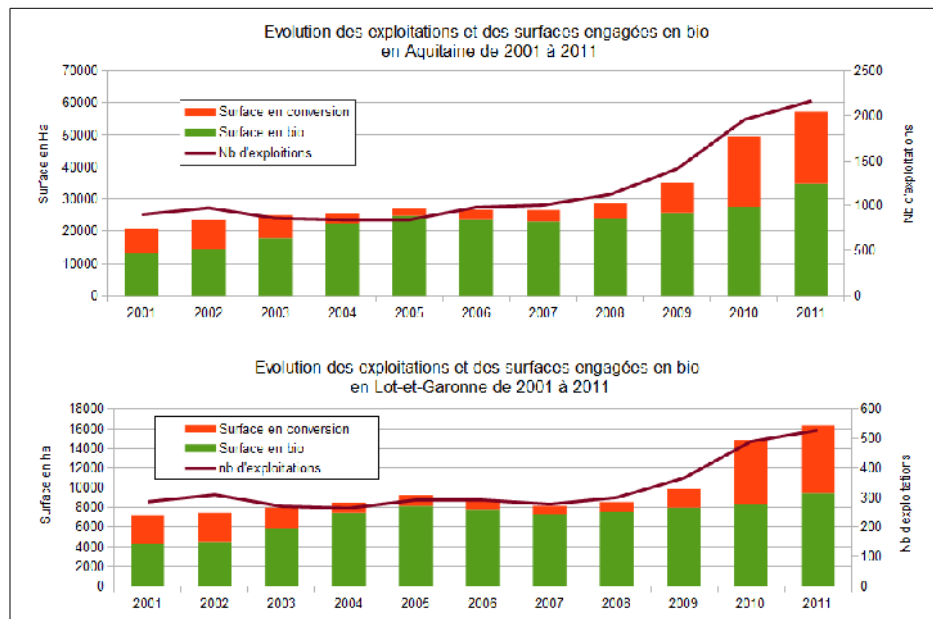
L'Aquitaine avec ses 57 240 ha engagés en bio est au 7ème rang des régions de France, soit 4,1 % de sa SAU (9ème rang). Ce sont 2161 exploitations qui sont engagées en bio.

La croissance de la bio en Aquitaine a été explosive sur les 3 dernières années avec un pic en 2010 (cf. figure ci-contre) Le premier département d'Aquitaine en nombre d'exploitations engagées est la Gironde, en surfaces engagées en bio c'est le Lot-et-Garonne.

Zoom sur le Lot-et-Garonne

En Lot-et-Garonne, ce sont 528 exploitations engagées en bio fin 2011, 16 376 ha (5,7 % de la SAU) dont 9 414 ha certifiés bio et 6 962 ha en conversion.

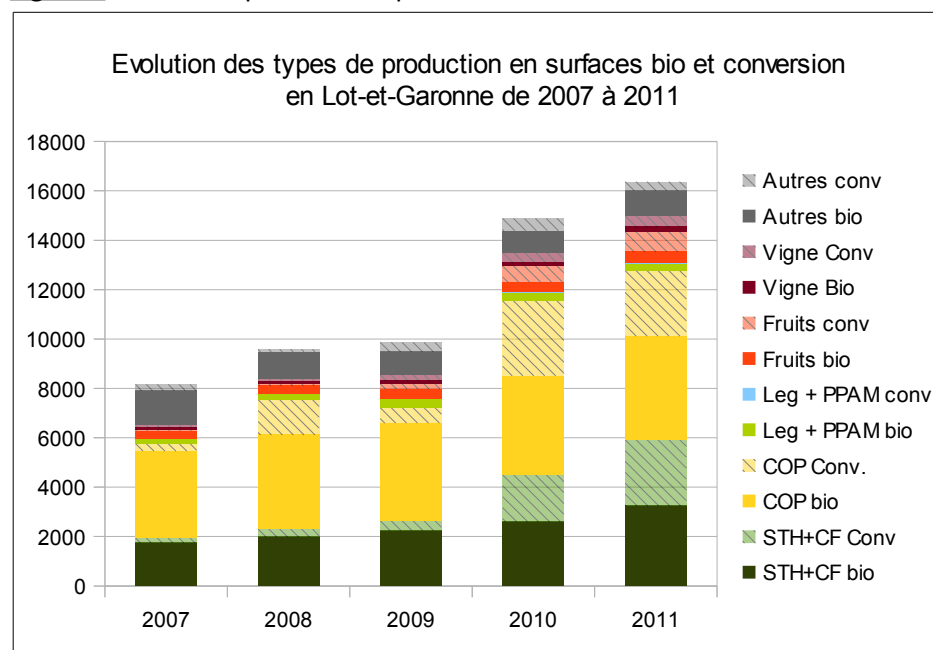
Figure 1 : Evolution en Aquitaine et Lot-et-Garonne de l'agriculture biologique de 2001 à 2011



Cette première figure montre que la croissance de la bio en Lot-et-Garonne s'est réalisée dans la cohérence de la progression régionale, toute proportion gardée ; avec un pic important en 2010. La part des surfaces en conversion est du même ordre de grandeur entre le niveau régional et le département.

Les filières végétales en Lot-et-Garonne

Figure 2 : Evolution par filière depuis 2007



15 000 ha bio en Lot-et-Garonne

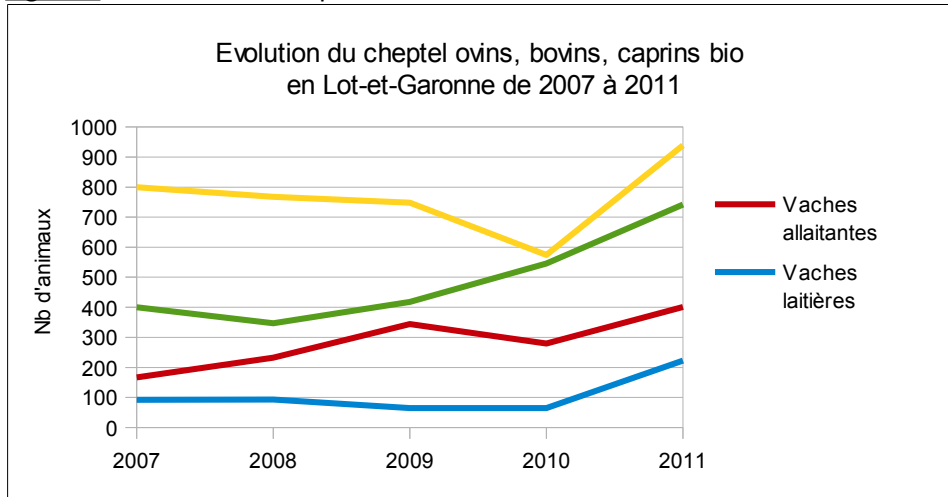
Comme le montre la figure 2, le pic de conversion de 2010 a impacté toutes les filières du Lot-et-Garonne, aussi elles se sont toutes développées en proportion de leur importance sur le département, depuis les 5 dernières années.

Pour autant, sur les filières arboriculture et viticulture, 2/3 des surfaces sont en conversion pour un tiers certifiées bio. Ceci peut poser des questions sur la commercialisation des produits issus de ces filières pour les prochaines années (voir zoom sur les filières).

Les filières animales en Lot-et-Garonne

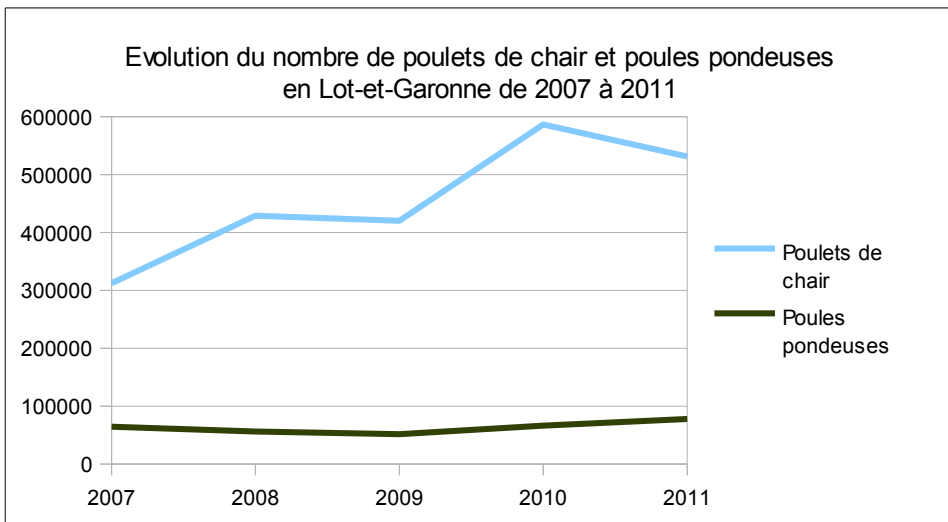
Le cheptel bio tout animal confondu reste confidentiel en Lot-et-Garonne. Ceci s'explique essentiellement parce qu'il n'y a pas de filière organisée mis à part en lait de chèvre ; seule filière en croissance constante depuis 2008.

Figure 3 : Evolution du cheptel herbivores bio



Pour la filière volaille, le modèle de développement est inverse. En effet, ce sont des filières très intégrées avec une gestion par de grandes coopératives (ex Terre du Sud) et la bio fait partie d'un axe stratégique de développement. Aussi, l'évolution de ses filières est en lien directe avec les demandes de l'aval de la filière. Par ailleurs, en poulet de chair, la concurrence avec le label rouge est un facteur important de limitation du marché.

Figure 4 : Evolution des volailles en Lot-et-Garonne



En Lot-et-Garonne, en 2011, le nombre de truies bio n'était pas connu et il y avait 324 ruches bio.

Tables rondes

Lors de notre Journée de la bio, deux tables rondes ont été réunies, une sur la filière grandes cultures et une sur la filière prunicole.

Zoom sur la filière grandes cultures

Etaient présents, Jean-Christophe CHASSAIGNE agriculteur bio installé depuis 3 ans, Nicolas LECAT, directeur d'Agribio Union et Loïc Prieur, technicien du CREAB (centre régional spécialisé en grandes cultures biologiques).

Comme le montre les chiffres, les surfaces engagées en grandes cultures bio ont doublé depuis 3 ans.



Agribio Union collecte plus de 30 productions différentes et essaie de se positionner sur des marchés étroits mais à haute valeur ajoutée (sarrasin, lentilles...) ainsi que sur de nouveaux marchés. Cependant, les mises en cultures doivent être, autant que faire ce peut, raisonnées entre la coopérative, ses clients et les agriculteurs afin de ne pas arriver en situation de surproduction ; ce qui pourrait entraîner des baisses de prix.

L'importation de céréales bio a fortement diminué ces dernières années et ce d'autant plus que les clients cherchent des produits français. Il y a cependant encore des manques en particulier sur la filière soja. Agribio Union grâce à son réseau de techniciens sur tout le bassin de production cherche à adapter l'offre et la demande par des conseils pertinents lors de la mise en place des cultures.

15 000 ha bio en Lot-et-Garonne

De plus, la coopérative travaille sur les itinéraires techniques afin d'améliorer la qualité des productions (% de protéines dans le blé par exemple) et pour diversifier les assolements.

Nicolas LECAT constate que les nouveaux producteurs qui passent le cap de la conversion bio sont très motivés par la mise en œuvre de nouvelles techniques mais surtout par l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires. Pour autant, il y a beaucoup de pédagogie à faire sur le marché bio. En effet, celui-ci est déconnecté du conventionnel, les prix ne sont pas connus à l'avance et il n'y a pas de marché à terme.



Parallèlement les recherches menées au CREAB peuvent permettre de solutionner certains problèmes, en particulier, sur la qualité des productions grâce aux essais menés sur les choix variétaux. De plus, le CREAB sait qu'il faut travailler sur le matériel afin d'améliorer les performances des agriculteurs dès l'installation des cultures (cf. faux-semis) et rationaliser leur temps de travaux. De plus, de gros efforts sont réalisés sur la fertilisation et la fertilité des sols en bio compte-tenu du coût très élevé des fertilisants (farine de viande, de plume...). Le travail mené sur les couverts végétaux devrait permettre d'apporter des réponses.

Enfin, Jean-Christophe CHASSAIGNE nous livre son témoignage de jeune agriculteur installé directement en bio. Aujourd'hui son exploitation compte 160 ha tous engagés en bio et dont 1/3 est certifié.

« J'ai trouvé de bons conseils au sein de la chambre d'agriculture, beaucoup de compétences dans l'accompagnement de ma conversion. Dans les différentes formations ou en journées techniques, j'ai aussi partagé l'expérience de certains céréaliers grâce aux associations locales. Ils sont déjà en bio depuis plusieurs années, et sont de bons conseils sur la maîtrise des outils et de la technique. Je pense que nos erreurs nous rendent plus fort et nous permette de travailler sur l'amélioration de la qualité de nos cultures »

Zoom sur la filière prunicole

Sur cette table ronde, ont échangé Laurence BOQUET, gérante de Lou Prunel, Christophe GAUTIER, pruniculteur engagé en bio depuis 2010 et Jean-François LARRIEU, conseiller arboriculture bio à la chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne et tête de réseau ARBO BIO pour l'APCA.

Christophe GAUTIER, dont l'exploitation est engagée en bio sur les grandes cultures et les poulets depuis plus de 10 ans, n'avait jusqu'alors pas envisagé la conversion de son verger de pruniers d'Ente. En effet, pour lui, la bio présentait trop d'impasses techniques pour réussir en particulier dans la gestion des monilioses. Pour autant, grâce au soutien technique de Didier POUZOULET et de son expérience en bio depuis plusieurs années sur la station INVENIO de Praysas lui a permis d'être bien encadré. Cependant, il souligne que les deux années précédentes ont été particulièrement clémentes au niveau météo avec une faible pression de monilia. Il reconnaît que les moyens de lutte sont très limités encore aujourd'hui en bio et qu'il faut être très vigilant.

En effet, Jean-François LARRIEU abonde, en ce sens, en expliquant que la procédure d'obtention d'AMM en France est très complexe et surtout onéreuse. Les négociations au niveau national portent essentiellement sur la mise en œuvre

de procédures plus légères via les usages orphelin. Il souligne également que sur les dossiers bio les délais sont trop, fois, plus rapides que pour des spécialités commerciales conventionnelles ; pour autant le travail est encore important. Il rappelle que le cuivre n'est toujours pas homologué sur moniliose alors que son efficacité est avérée.



Enfin, Laurence BOQUET nous brosse un tableau de la filière pruneaux bio. Elle souligne que sur le bassin de production IGP, il y a actuellement environ 400 ha de pruniers certifiés bio et près de 800 ha en conversion (300 ha bio sur le Lot-et-Garonne et environ 600 ha en conversion). Si on estime le potentiel moyen d'un verger bio à 2,5 / 3 t à l'ha en sec, soit une arrivée sur le marché d'ici à 2-3 ans de 1600 à 2500 t de pruneaux bio.

Dans ce contexte, la stratégie de Lou Prunel est d'attaquer de nouveaux marchés en particulier à l'export vers les pays du nord de l'Europe.

De plus, la diversification de ses produits doit se poursuivre à la fois sur le volet industrie (jus, compote...) mais surtout sur le haut de gamme avec éventuellement des possibilités sur le mi-cuit.

Laurence BOQUET explique également que depuis deux ans, Lou Prunel a réussi à constituer des stocks ce qui permet d'être plus fort en particulier à l'export. En contrepartie, il n'y a pas de valorisation pour du pruneau en conversion.

Lou Prunel vise le haut de gamme avec un pruneau de qualité, ayant un bon taux de sucre mais pas forcément de très gros calibres. En effet, ses clients préfèrent plus de pruneaux dans leur paquet même s'ils sont plus petits. **Contacts** : Séverine Chastaing conseillère bio au 05 53 77 83 39

FILIERES ET MARCHE...

Le marché des produits bio : quelles perspectives ?



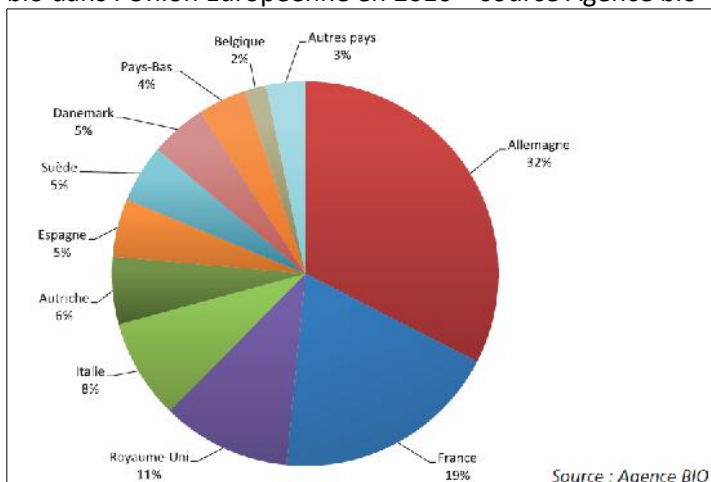
Lors de cette matinée d'échange, un point a été fait sur le marché des produits bio par Magali Colombet, chargée de mission Structuration de Filière à ARBIO Aquitaine (Association Interprofessionnelle Bio Régionale).

Le marché européen

Le marché Européen est évalué à 18,5 milliard d'euros d'achats de produits bio. Le plus grand marché est celui de l'Allemagne avec plus de 6,5 milliards d'euros en 2011, suivi de la France avec 3,75 milliards d'euros en 2011 (4,1 milliards prévus en 2012), puis du Royaume Uni 2 milliards d'euros.

Pour ces 3 pays, alors qu'en Allemagne est en France le marché progresse depuis 2008, celui du Royaume Uni connaît une baisse depuis 2009 avec un impact de la crise important (cf. figure 1).

Figure 1 : Répartition de la vente de produits alimentaires bio dans l'Union Européenne en 2010 – source Agence bio



Cependant, le poids des ventes de produits bio diffère selon les pays.

Ainsi, avec ses 6,5 milliards d'euros, le poids de la bio en Allemagne est de près de 4 % du marché alimentaire totale. En Allemagne, le marché bio représente 1 milliards d'euro soit près de 8 % du marché alimentaire danois.

En France, le poids des ventes de produits bio est de quasi 2,5 % du marché alimentaire total.

Comparativement aux différents marchés de l'Union et en particulier de celui de l'Allemagne, il existe encore des marges de progression importante en France.

Et en France...

Depuis 2008, le marché des produits bio en France est en constante augmentation (+ 47%). Cependant, cette progression n'est pas linéaire, il y a eu une explosion du mar-

ché en 2008 (+25%), puis une progression à +10 - +15 % sur 2009 et 2010 et une progression ralentie en 2012 (estimée à +5%). Là encore, l'effet de la crise prend le dessus sur l'effet Grenelle qui avait poussé la consommation à partir de 2008. En ce qui concerne la restauration collective, la valeur des achats de produits bio s'élevait à 158 millions d'euros fin 2011.

Des circuits de distributions variés en constante progression

La figure 2 montre la part importante que représente la GSA (Grande Surface Alimentaire) sur la distribution des produits bio. Ses parts de marché sur la bio vont croissant depuis 2008. Cependant, ce développement et ce gain de part de marché ne se fait pas au détriment des autres circuits de commercialisation puisque ceux-ci progressent également depuis 2008, même si c'est de manière moins rapide (cf. figure 3).

Figure 2 : répartition des différents circuits de distribution

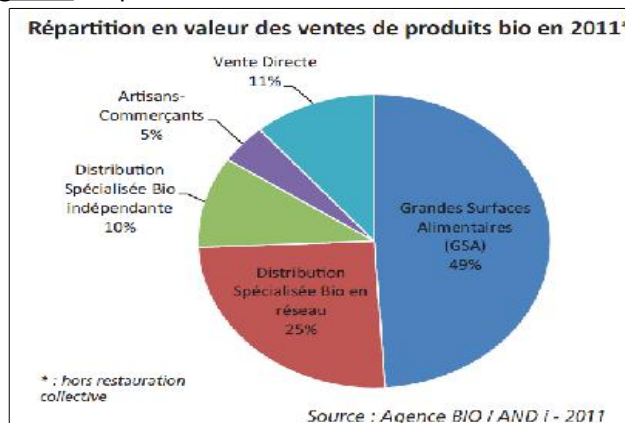
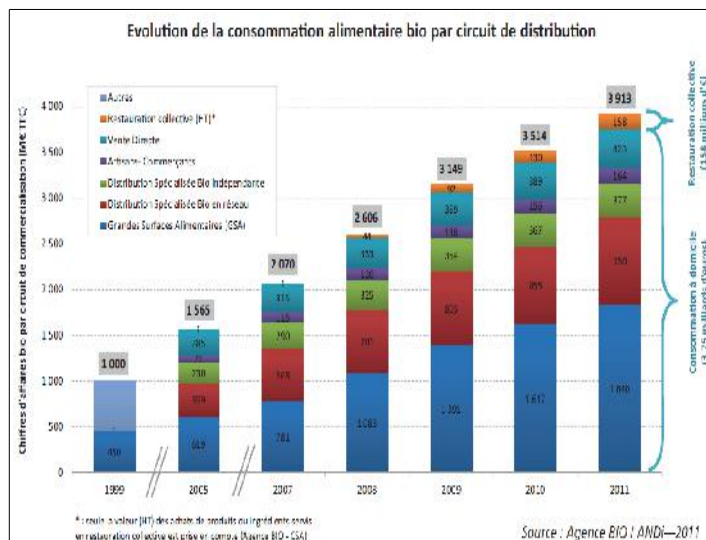


Figure 3 : Evolution de la consommation par circuits de dis-



tribution des produits bio

Le marché des produits bio : quelles perspectives ?

Un marché qui se stabilise

En 2011, le prix de vente des produits bio n'a pas augmenté en moyenne sur toute la France et tous les circuits de distribution. Ceci nous montre que la progression des produits bio dans le marché alimentaire français s'est réalisée sur une augmentation des volumes achetés.

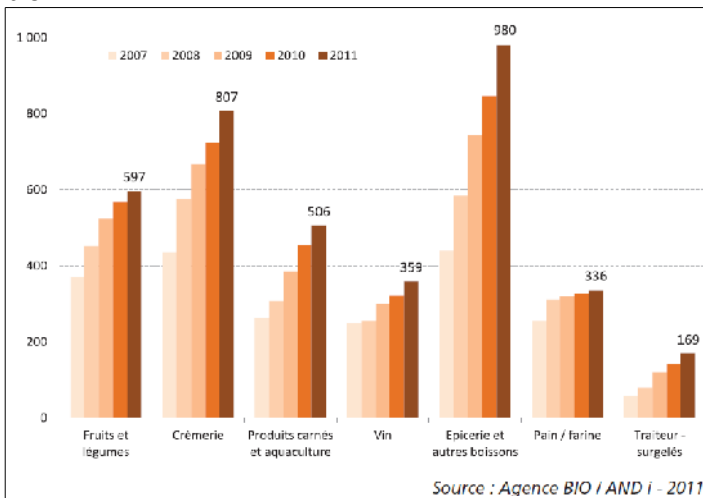
Tous les produits bio en progression

De 2007 à 2011, les ventes ont progressé pour toutes les catégories de produits bio.

Ainsi, l'épicerie et les boissons bio ont vu leurs ventes doubler sur cette période. De la même manière, les produits de crèmerie et carnés ont quasiment doublé.

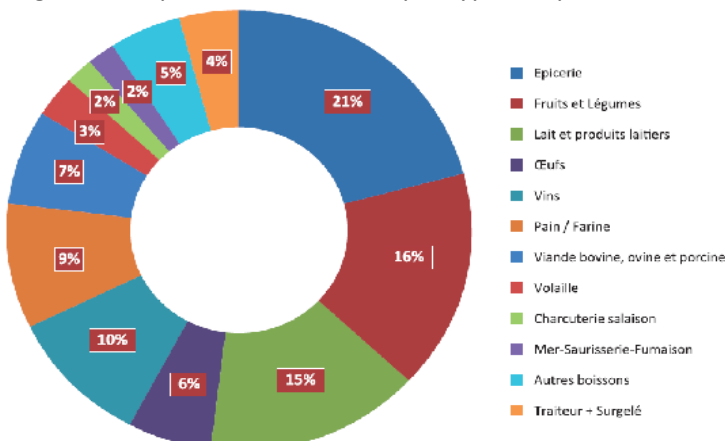
Les fruits et légumes bio, produits achetés par près de 80 % des consommateurs bio ont vu leur vente multiplier par 1,6, celle des vins par 1,4, comme le montre la figure 4.

Figure 4 : progression des ventes par catégories de produits bio



En 2011, c'est l'épicerie qui concentre la plus grande partie des ventes avec 22 % tout circuit de distribution confondu, devant les fruits et légumes, 16 % et la crèmerie 15 %, comme le montre la figure 5.

Figure 5 : Répartition des ventes par types de produits



Des importations en recul, des exportations aussi...

La part des importations de produits bio (en valeur) en 2009 était de 38 % alors qu'elle n'est plus que de 32 % en 2010 et devrait passer sous la barre des 30 % en 2012.

Ce recul est très lié aux progressions des conversions sur les 3 dernières années.

De plus, ces importations peuvent être segmentées en 3 catégories :

- 31 % concernent les produits exotiques (thé, café, fruits exotiques...) pour lesquelles la France n'a pas ou peu de lieux de productions permettant d'y palier (les DOM-TOM essentiellement).
- 33 % concernent des produits pour lesquels la France n'a pas d'atout particulier pour développer sa propre production jusqu'alors : l'aquaculture, les produits méditerranéens (agrumes, légumes...)
- 36 % concernent des produits pour lesquels la France a des atouts importants et peut être compétitive tels que les céréales, lait de chèvre, fruits et légumes...). C'est sur ce dernier axe que nous devons concentrer nos efforts dans les conversions et l'amélioration des performances techniques pour ces productions.

Au regard de ces importations, la France exporte pour 198 millions d'euros ses produits bio, en particulier ces vins et certaines gammes de fruits et légumes.

Vente directe et transformation à la ferme

La vente directe ne représente que 11 % de la part de vente des produits bio. Pour autant, un agriculteur sur deux, déclare utiliser ce mode de vente pour ses produits bio, alors que la transformation à la ferme concernerait un producteur bio sur 4. De plus, un agriculteur bio sur 10 dégage l'intégralité de son revenu de la vente directe.

La vente directe reste un mode de commercialisation très spécialisé pour les fruits et légumes, les œufs ou encore les vins. La vente directe se réalise principalement à la ferme puis sur les marchés et enfin via les AMAP.

En **Aquitaine**, le **poids de la vente directe est moins important qu'au niveau national**. En effet seul 1 agriculteur sur trois déclare vendre en direct. Ceci est à mettre en corrélation directe avec le tissu d'entreprises spécialisées ou non sur notre territoire et qui offrent aux producteurs une garantie d'écoulement de leur produit avec des prix rémunérateurs. Regroupées au sein d'ARBIO, elles mutualisent leurs efforts de communication à travers la marque Bio Sud-Ouest (produits certifiés dès 2013).

Contacts : Magali Colombet, chargée de mission, ARBIO Aquitaine, m.colombet@arbioaquitaine.fr

Les virus en aubergine sous abri

Situation en Lot et Garonne

Depuis quelques années, et de façon récurrente, dans les cultures d'aubergine de Lot-et-Garonne, sont observées des plantes présentant les symptômes caractéristiques d'EMDV rhabdovirus. De plus, le problème progresse d'année en année.

Cette année, des plantes présentant des symptômes d'EMDV sont repérables sur l'ensemble des exploitations tant en culture conventionnelle sol ou hors sol qu'en culture biologique.

Cependant, il est probable également que dans certains cas les plantes présentent un complexe viral. Il est important de connaître exactement de quel virus les plantes sont porteuses car les stratégies de lutte préventive sont réalisées en fonction du vecteur incriminé.

Observations en 2012

Cette année, la progression des symptômes a été observée aussi bien dans le temps tout au long de la saison que dans l'espace au sein des parcelles.

Ainsi, les premiers symptômes ont été constatés 3 semaines à 1 mois après plantation. A partir de mi-Juillet, une extension a été observée : nouvelle contamination ou expression plus tardive des symptômes... Le degré des attaques est variable en fonction des dates de plantation.

Selon les situations, le taux de plantes infectées est très variable, allant de quelques plantes à 5 à 10 % (voire 20% dans un abri) à la fin Juillet 2012.

Symptômes et résultats d'analyse en 2012

Les attaques sur la plante sont de degrés variables : plantes rabougries complètement anéanties et improductives à un bras touché partiellement.

Les analyses effectuées par l'INRA de Montfavet ont révélé (dans la majorité des cas) des tests sérologiques positifs vis à vis de l'EMDV*, négatifs vis à vis du TSWV* et de l'INSV*. Ces résultats sont conformes aux symptômes observés sur les plants reçus.

Sur une parcelle, le virus CMV* a été détecté par le laboratoire Valinov d'Angers.

Les vecteurs incriminés et les modes de transmission

Le vecteur du CMV est bien connu. Il s'agit du puceron et de nombreuses espèces peuvent le transmettre.

D'après la bibliographie disponible, le vecteur du virus EMDV serait une cicadelle *Agallia*. Cependant, elle n'a jamais été identifiée dans les cultures du département.

Ne pourrait-il pas y avoir un autre vecteur ?

La transmission pourrait avoir lieu par voie mécanique. Sur les parcelles, les plantes touchées sont essentiellement en bout de rang. Nous ne constatons pas une voie de transmission mécanique particulière pour le moment.

Les essais de transmissions expérimentales pour l'EMDV par pucerons, cicadelles et thrips ont échoué (Martelli et Cherif, 1987; Gébré Sélassié et al., 1988; Babaie et Izadpanah, 2003).

Des résultats récents en Iran montrent que la cicadelle *Agallia vorobjevi* s'est révélée virulifère.

Il n'y a pas de transmission par la semence.

Etat des connaissances sur l'EMDV

L'EMDV a été décrit pour la première fois en Italie du Sud en 1969 et est présent dans de nombreux pays du pourtour méditerranéen.

En France, l'EMDV a été identifié pour la première fois en 1988 sur la tomate. A partir de 1995, il a été détecté sur l'aubergine et le piment.

Il a été signalé sur des cultures de légumes, des plantes ornementales et des adventives.

L'EMDV est appelé le Virus du rabourgrissement et marbrure foliaire de l'aubergine.

L'impact économique de l'EMDV est considéré comme mineur car l'incidence des infections en culture est généralement très faible.

Observations 2012 en 47 © CD – CDA 47



Les virus en aubergine sous abri

Gammes d'hôtes

Les hôtes naturels sont nombreux.

Solanacées : poivron, piment, aubergine, tabac, pomme de terre, morelle...

Malvacées : hibiscus

Caprifoliacées : les chèvre-feuilles

Pittosporacées : haies eucalyptus, chêne, saule...

Capparidacées : caprié

De nombreux hôtes expérimentaux ont été identifiés. 42 espèces appartenant à 12 familles ont été identifiés. Les Solanacées sont majoritairement représentées.

L'EMDV a été identifié sur des piments, concombres et melons.

Symptômes et dégâts

La caractéristique de la maladie est un important éclaircissement avec une jaunissant des nervures, une mosaïque déformante sur les feuilles, un nanisme important des plantes, des fruits déjà formés de petite taille et déformés.

Une infection précoce entraîne une improductivité des plantes.

Variants et souches

Le Tomato vein yellowing (TVYV) et le *Pittosporum* vein yellowing virus (PVYV) sont des souches de l'EMDV.

Les souches provenant de l'aubergine ou du piment sont généralement moins agressives sur la tomate.

En conclusion,

Les professionnels se questionnent sur cette progression assez soudaine entre 2011 et 2012.

Il n'existe aucune méthode de lutte curative permettant de contrôler les virus en cours de culture. C'est pourquoi des mesures prophylactiques classiques doivent être mises en œuvre :

- Limiter la prolifération des pucerons et autres ravageurs en maîtrisant au mieux la protection biologique intégrée ;
- Eliminer les plants malades et ne pas les mettre en culture ;
- Eliminer les plantes en culture dès que la maladie est détectée afin de limiter sa progression ;
- Soigner son désherbage dans la parcelle mais aussi à l'extérieur des abris afin de limiter au maximum les adventices ;

Cependant, pour limiter les extensions au mieux, il est nécessaire d'arriver à identifier les vecteurs potentiels.

L'aubergine représente la culture principale en production d'été dans plusieurs exploitations. Il est donc important de pouvoir éclairer les professionnels sur les risques et les mesures de luttes préventives. Il est donc nécessaire de pouvoir identifier précisément le vecteur.

Qui peut nous aider à répondre à cette question ?

La Chambre d'Agriculture en partenariat avec le SRAL Aquitaine propose en 2013 d'aider les producteurs à identifier les vecteurs en réalisant un suivi sur des parcelles qui ont été particulièrement touchées en 2012.

Lexique :

EMDV Eggplant mottled dwarf virus

CMV Cucumber Mosaic Virus

TSWV Tomato Spotted Wilt Virus

INSV Impatiens Necrotic Spot Virus

Sources :

Réussir Fruits et Légumes Juin 1999 et Avril 2003

OEPP Service d'Information

INRA [<http://ephytia.inra.fr>] rubrique *Virus*

Contacts : Cécile DELAMARRE, conseillère maraîchage, CDA 47, au 05 53 77 83 43

N'oubliez pas votre Certiphyto !

D'ici la fin 2013, vous ne pourrez plus acheter de produits phytosanitaires sans présenter votre carte d'obtenteur du Certiphyto.

Même si vous êtes agriculteur bio, vous êtes soumis à cette réglementation.

Vous pouvez obtenir votre certiphyto par plusieurs voies : le test ou la formation.

Vous pouvez passer votre certiphyto lors de formations par filière (grandes cultures, pruniculture, viticulture, maraîchage...) avec des agriculteurs conventionnels.

Pour autant, la chambre d'agriculture vous propose un « Certiphyto bio » orienté cultures pérennes les 27 et 28 février 2013 et espère ainsi répondre au mieux aux agriculteurs bio.

Contact : Lucas LEBUR, Conseiller d'Entreprise, CDA 47 au 05 53 77 83 50

Pour en savoir plus : <http://lot-et-garonne.chambagri.fr> rubrique Formations / Certiphyto

L'expérimentation en viticulture biologique

En 2012, tout comme en 2011, la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne a mené un essai en viticulture biologique. Cet essai a été mis en place dans le cadre du Réseau Aquitain d'expérimentation et d'observation en Viticulture Biologique : le RESAQ VITIBIO.

Le RESAQ VITIBIO est financé par la Région Aquitaine et France Agrimer.



Qu'est ce que le RESAQ VITIBIO ?

Ce réseau a été créé en 2011 afin de coordonner les expérimentations au niveau régional sur des problématiques en viticulture biologique. Il fédère les acteurs de la recherche appliquée en vue de collecter, acquérir et diffuser des références techniques auprès des professionnels. Actuellement, il regroupe 14 structures dont 10 interviennent directement sur les expérimentations. Le Vinopôle Bordeaux Aquitaine en assure la coordination et l'animation.

Le RESAQ VITIBIO se décline en deux parties :

- **EXPE : réalisation d'essais participatifs et expérimentations**

En 2012, tout comme en 2011, les expérimentations ont porté sur la lutte alternative contre la cicadelle verte. 21 parcelles d'essai ont été mises en place en Aquitaine, selon un protocole commun à tous les acteurs du réseau, afin de tester l'incidence de méthodes alternatives et plus particulièrement l'application d'argile kaolinite calcinée.

- **OBSV : observations, collecte d'informations, références**

Cette partie « observations » a été initiée en 2012, avec la diffusion d'une enquête auprès des viticulteurs bio en Aquitaine concernant les stratégies de protection du vignoble.

Descriptif de la parcelle d'essai

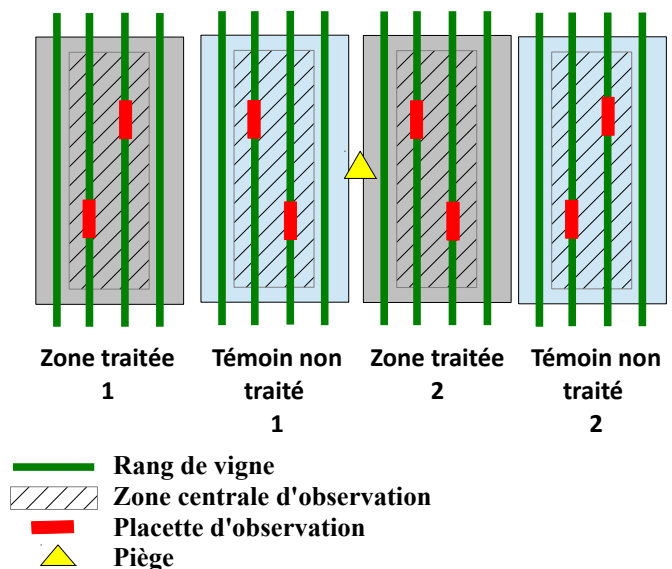
Dans le Lot-et-Garonne, l'essai a été mené près de Buzet-sur-Baïse, sur une parcelle conduite selon le mode de production AB. Les caractéristiques de la parcelle sont :

- Année de plantation : 1988
- Porte-greffe : 720 A
- Cépage : Merlot / Clone : 181
- Écartement entre rang : 2,30 m / Espacement entre pieds : 1 m
- Orientation des rangs : Est-Ouest
- Type de sol : boulbène

Dispositif expérimental

- Une modalité testée + un témoin non traité
- Une répétition par modalité
- Chaque modalité contient 4 rangs
- Les observations et notations se font sur les rangs du milieu (afin d'éviter les effets bordures), au niveau de placettes. Il y a quatre placettes par modalité, afin d'obtenir 4 valeurs et d'en faire une moyenne. Les placettes restent inchangées tout au long de l'expérimentation.
- Un piège triangulé^R a également été placé afin de piéger les adultes.

Figure 1 : Schéma du dispositif de l'essai



Trois applications de kaolinite calcinée ont été réalisées (le 13 juin, le 17 juillet et le 21 août), à une dose de 20 kg/ha chacune et à l'aide d'un appareil à dos. L'objectif était d'avoir un feuillage recouvert d'un feutrage blanc durant toute la durée de l'expérience.

Observations réalisées

- Le comptage des larves

Le comptage des larves a été réalisé toutes les semaines de fin mai à mi août (12 comptages), au niveau des placettes d'observation. A chaque placette, nous avons observé la face inférieure de 25 feuilles situées de part et d'autre du rang. Si le nombre de larves observées était supérieur à 5 pour 25 feuilles, nous en avons alors observé 25 de plus. Les comptages ont eu lieu le matin, au moment où les larves sont le moins mobiles.

L'expérimentation en viticulture biologique

- La notation des dégâts

Les dégâts ont également été observés au niveau des plaquettes. 100 feuilles ont été observées au niveau de chacune (soit 400 feuilles par modalités). La notation s'est faite par classe d'intensité de dégâts : de 0 (aucun symptôme) à 5 (50 % ou plus de grillures par rapport à la surface totale de la feuille).

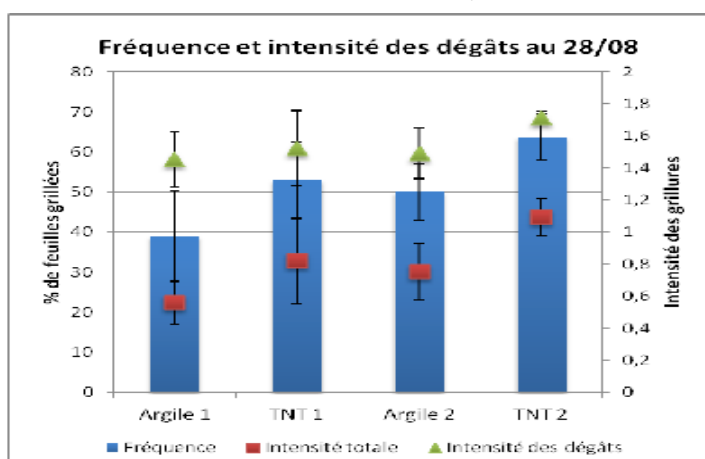
- Le piégeage des adultes

Le suivi des populations d'adultes par comptage au niveau des pièges a été réalisé de façon hebdomadaire, de fin mai à mi août.

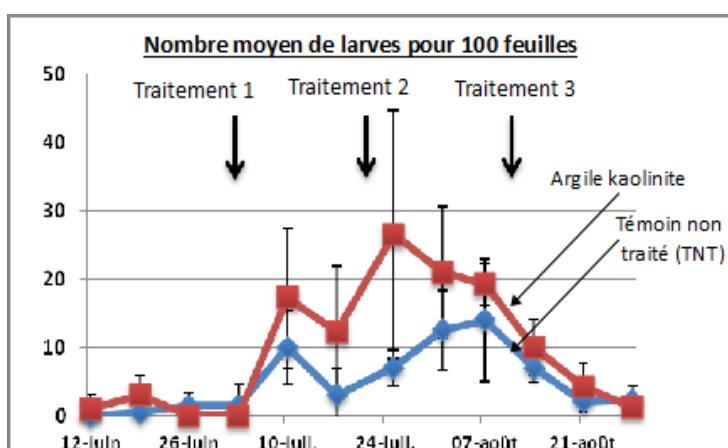
Résultats

L'essai mené en Lot-et-Garonne a mis en évidence une bonne efficacité de la kaolinite calcinée. En effet, comme nous pouvons le voir sur les schémas ci-dessous :

- la fréquence et l'intensité des dégâts a été inférieure sur les modalités traitées ;



- nous pouvons remarquer une baisse du nombre moyen de larves pour 100 feuilles après traitement, et plus particulièrement après la seconde application.



Néanmoins, il faut rester prudent : la pression en cicadelles vertes sur la parcelle a été faible tout au long de la saison, et bien inférieure au seuil d'intervention. De plus, les résultats ne sont pas homogènes sur l'ensemble du réseau. Une nouvelle analyse statistique prenant en compte d'autres paramètres influant sur l'efficacité est donc en cours.

Perspectives

L'ensemble des partenaires du réseau va poursuivre en 2013 les travaux initiés depuis deux ans. Une réunion technique a eu lieu le 04 décembre afin de proposer de nouvelles thématiques pour cette nouvelle année. Parmi les pistes envisagées : la réduction des doses de cuivre et de soufre dans la lutte contre le mildiou et l'oïdium, les associations avec des Produits naturels Peu Préoccupants (PNPP), les engrais verts, l'optimisation des traitements contre la flavescence dorée...

Si vous êtes intéressés par ces thématiques, n'hésitez pas à nous contacter : nous souhaitons développer notre réseau de parcelles dans le Lot-et-Garonne et nous sommes à la recherche de viticulteurs intéressés par la mise en place d'essais participatifs.

Pour plus d'informations, consulter :

Notre site internet : www.lot-et-garonne.chambagri.fr, rubrique « Viticulture »

La page internet du RESAQ Viti Bio : www.vinopole.com, rubrique « Expérimentation – RESAQ Viti Bio »

Contact :

Anne-Laure FUSCIEN - Conseillère productions végétales spécialisée en viticulture - 05 53 77 83 91

anne-laure.fuscien@lot-et-garonne.chambagri.fr

Christine RIVES - Technicienne viticole -

05 53 77 83 85 -

christine.rives@lot-et-garonne.chambagri.fr

Sources :

VINOPOLE Bordeaux-Aquitaine

[www.vinopole.com]

Institut Français de la Vigne et du Vin du Sud Ouest (IFV) [www.vignevin-sudouest.com]

Protocole RESAQ VITIBIO – Documents internes

Rangs de vigne à l'automne © SC CDA 47



L'Agroforesterie : le retour de l'Arbre dans le paysage agricole

Définition

Activité associant sur les mêmes parcelles une vocation mixte de production agricole annuelle (cultures, pâture) et de production différée à long terme par les arbres (bois, services). Obtenue soit par plantation sur des parcelles agricoles, soit par intervention (éclaircie notamment) sur des parcelles boisées. Les parcelles cultivables portant des cultures agricoles intercalaires et des arbres forestiers correspondent à l'**agrisylviculture**, les parcelles boisées avec de l'herbe et un sous bois pâturés au **sylvopastoralisme**.



Figure 1 : Parcelle d'essai Noyers (15 ans) et blé dur
Domaine de Restinclières (34)

Figure 2 : Pâturage sur une parcelle agroforestière

Avec moins de 100 arbres à l'hectare, l'objectif est de produire du bois d'œuvre tout en cultivant jusqu'à la coupe des arbres.

Les lignes sont distantes de 20 à 30 m en moyenne, ce qui permet de travailler correctement la culture intercalaire. Le choix de la culture intercalaire est très vaste, depuis les grandes cultures jusqu'aux cultures fourragères ou maraîchères.

On distingue l'agroforesterie **inter-parcellaire** (haie d'arbres en limite de parcelle) et l'agroforesterie **intra-parcellaire** (lignes d'arbres à l'intérieur de la parcelle culturale).

L'évolution de l'agroforesterie

La combinaison des arbres et des cultures est très ancienne dans les paysages agricoles français et européens. Cependant, en France, les systèmes traditionnels agroforestiers ont fortement régressé depuis les années 50, période du remembrement et de la modernisation du matériel agricole. Un recensement effectué en 2002 avait évalué à 160 000 hectares les surfaces d'agroforesterie traditionnelle en France, dont la majorité sont des pré-vergers.

Aujourd'hui, de nouvelles formes d'agroforesterie voient le jour, répondant aux contraintes liées aux systèmes agricoles actuels. Les principales évolutions par rapport à l'agroforesterie traditionnelle concernent le choix des essences, la disposition des arbres et leur densité.

De nombreux essais se sont mis en place depuis les années 80, et des projets de recherche et développement ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des parcelles agroforestières.

Quels sont les intérêts d'un système agroforestier ?

Les parcelles agroforestières représentent un mode de mise en valeur parcellaire distinct des parcelles agricoles et forestières traditionnelles. Elles tirent parti de la complémentarité des arbres et des cultures pour mieux valoriser les ressources du milieu. Il s'agit de pratiques respectueuses de l'environnement, et ayant un intérêt paysager évident. Des formes modernes performantes d'agroforesterie sont possibles, adaptées aux contraintes de la mécanisation. Pour l'exploitant agricole, la parcelle agroforestière reste incluse dans son outil de production, et génère des revenus continus, ce qui n'est pas le cas d'un boisement en plein de terres agricoles.

L'agroforesterie est une pratique parcellaire qui correspond à des logiques d'exploitation agricole favorisant la diversification des activités et une meilleure valorisation des ressources du milieu.

Les pratiques agroforestières ont des avantages intéressants sur trois plans.

Sur le plan agricole

1. Diversification des activités des exploitants agricoles, avec constitution d'un patrimoine d'arbres de valeur, sans interrompre le revenu courant des parcelles plantées.
2. Rôle protecteur des arbres pour les cultures intercalaires ou pour les animaux : effet brise-vent ; abri du soleil, de la pluie, du vent, fixation des sols, stimulation de la microfaune et de la microflore des sols
3. Récupération par les racines profondes des arbres d'une partie des éléments fertilisants lessivés ou drainés ; enrichissement du sol en matière organique par les litières d'arbres et la mortalité racinaire des arbres
4. Possibilité de compromis entre les intérêts du propriétaire (patrimoine bois) et du fermier (accès à des surfaces cultivées). Rémunération possible de l'exploitant agricole pour l'entretien des arbres.
5. Alternative aux boisements en plein de terres agricoles permettant de maintenir une activité agricole sur des terroirs dont les potentialités agricoles sont ainsi conservées.

L'Agroforesterie : le retour de l'Arbre dans le paysage agricole

Ces cultures d'arbres sont réversibles, la parcelle restant propre (pas d'embroussaillage) et le désouchage aisé à l'issue de la récolte des arbres (souches alignées peu nombreuses)

6. Pour les parcelles sylvopastorales, mise à disposition d'unités fourragères pour le bétail, à des périodes complétant bien le calendrier de pâturage.

Sur le plan forestier

1. Accélération de la croissance en diamètre des arbres par de large espacement (+80% sur 6 ans dans la plupart des plantations expérimentales). Réduction du coût de l'investissement en cas de plantation par réduction du nombre d'arbres plantés sans avenir commercial. Réduction très forte du coût de l'entretien des plantations par la présence des cultures intercalaires.

2. Amélioration de la qualité du bois produit (cernes larges et réguliers, adaptés aux besoins de l'industrie), car les arbres ne subissent pas les cycles compétition-éclaircies.

3. Garantie du suivi et de l'entretien des arbres par l'activité agricole intercalaire. En particulier protection contre le risque d'incendie en zone sensible avec le pastoralisme ou avec des cultures intercalaires comme la vigne ou les céréales d'hiver (sol nu propre en été après déchaumage).

4. Par les plantations agroforestières sur terres agricoles, mise en place d'une ressource en bois de qualité complémentaire des produits de la forêt traditionnelle, et non pas concurrente. Des essences peu utilisées en forêt mais de grande valeur peuvent être cultivées en agroforesterie : cormier, poirier, alisiers, noyers, merisiers, érables, tulipiers, paulownias, etc....

Sur le plan environnemental

1. Amélioration de la valorisation des ressources naturelles : la somme de la production de bois et de la production agricole d'une parcelle agroforestière est supérieure à la production séparée obtenue par un assolement agriculture-forêt sur la même surface.

Cet effet résulte de la stimulation des complémentarités entre arbres et cultures dans les parcelles agroforestières.

Ainsi, les mauvaises herbes spontanées présentes dans les jeunes boisements en plein sont remplacées par des cultures récoltées ou pâturées : l'entretien est moins coûteux et les ressources du milieu mieux utilisées.

2. Maîtrise des surfaces cultivées : en se substituant aux parcelles agricoles, les parcelles agroforestières constituent un outil de maîtrise des surfaces cultivées : l'intensification de l'utilisation des ressources du milieu s'accompagne d'une maîtrise des productions agricoles.

3. Création de paysages originaux, attractifs, ouverts, favorables aux activités récréatives. Les parcelles agroforestières représentent un potentiel paysager réellement novateur, porteur de symboles forts et favorables à l'image de marque des agriculteurs dans la société.

Ce sera particulièrement le cas dans les milieux très peu boisés pour les parcelles obtenues par plantation de parcelles agricoles, et dans les milieux très boisés pour les parcelles obtenues par éclaircies de boisements existants.

4. Lutte contre l'effet de serre : constitution de systèmes efficaces pour la séquestration du carbone, par combinaison du maintien du stock organique des sols (cas surtout des prairies), et superposition d'une strate arborée fixatrice nette.

5. Protection des sols et des eaux, en particulier dans les périmètres sensibles (nappes de surface, écoulements hypodermiques, zones sensibles à l'érosion)

6. Amélioration de la biodiversité, notamment par l'abondance des effets de lisières. Cela permet notamment une amélioration cynégétique, en favorisant l'habitat du gibier. La protection intégrée des cultures par l'association avec des arbres choisis pour stimuler des populations d'hyperparasites (parasites des parasites) des cultures est une voie prometteuse.

Ces aspects favorables sont en cohérence avec de nombreux objectifs des lois d'orientation agricoles et forestières, ainsi qu'avec les principes directeurs de la Politique Agricole Commune.

Arbre et culture, une association contradictoire ?

Est-il possible de cultiver avec profit entre des arbres ? Pour la plupart des agriculteurs cette question est essentielle, et suscite du scepticisme sur les systèmes agroforestiers. De même pour les forestiers, cultiver des arbres hors de la forêt n'est pas une évidence.

Pour le monde agricole, l'arbre au sein d'une parcelle est souvent synonyme d'obstacle aux engins agricoles, de facteur d'ombres portées ou de compétition racinaire.

Pourtant une bonne gestion du système agroforestier ne pénalise pas fortement la culture intercalaire.

L'Agroforesterie : le retour de l'Arbre dans le paysage agricole

L'ombre portée

Pour un bon rendement, tout agriculteur sait qu'il faut de la lumière, de l'eau, du gaz carbonique et des éléments nutritifs.

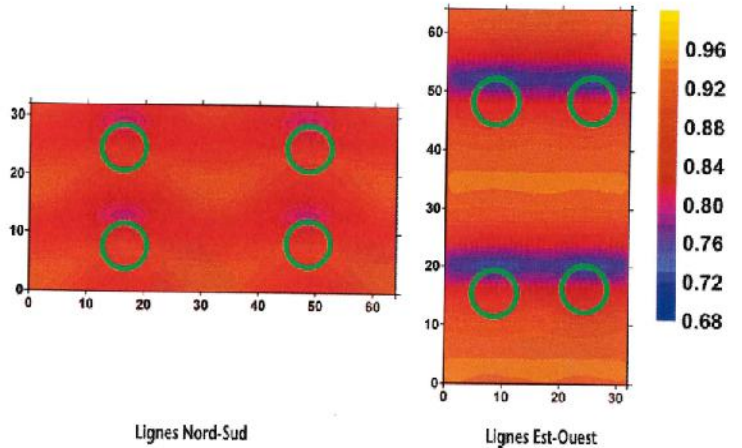
Si un de ces éléments vient à manquer le rendement et la qualité de la récolte en seront pénalisés... Dans une parcelle agroforestière, vont devoir se faire une place à l'ombre... L'arbre lorsque son feuillage est bien développé ne laisse passer qu'un faible niveau de rayonnement solaire. La forme de l'ombre portée suit la course du soleil aussi avant toute plantation une réflexion doit être entreprise sur le positionnement des alignements d'arbres en fonction de la course de notre astre.

Par ailleurs on distingue plusieurs types d'ombre, il existe l'ombre portée instantanée visible à un instant donnée de la journée, l'ombre moyenne sur la journée, et l'ombre moyenne sur une plus longue période comme une année.

En outre, sur une parcelle agroforestière l'ombre de chaque arbre se cumule avec celle de ces voisins donnant une bande d'ombre plus ou moins large selon la position du soleil au cours de la journée. Des modèles ont permis de cartographier la lumière qui sera finalement disponible pour les cultures. Cette quantité dépend de la forme du houppier de l'arbre, de la hauteur de bille élaguée, et des espacements entre arbres. La densité du feuillage est également un facteur important.

Tout ces paramètres pris en compte incitent à aligner les arbres nord-sud, quand la configuration parcellaire le permet. Cette orientation permet d'homogénéiser l'ombre portée à la culture chaque recoin de la parcelle aura, au cours de la journée le même ensoleillement cumulé.

Figure 3 : Superposition des ombres d'arbres adultes de 16 m de hauteur dans un peuplement agroforestier planté à 20 arbres/ha, avec 2 orientations différentes.

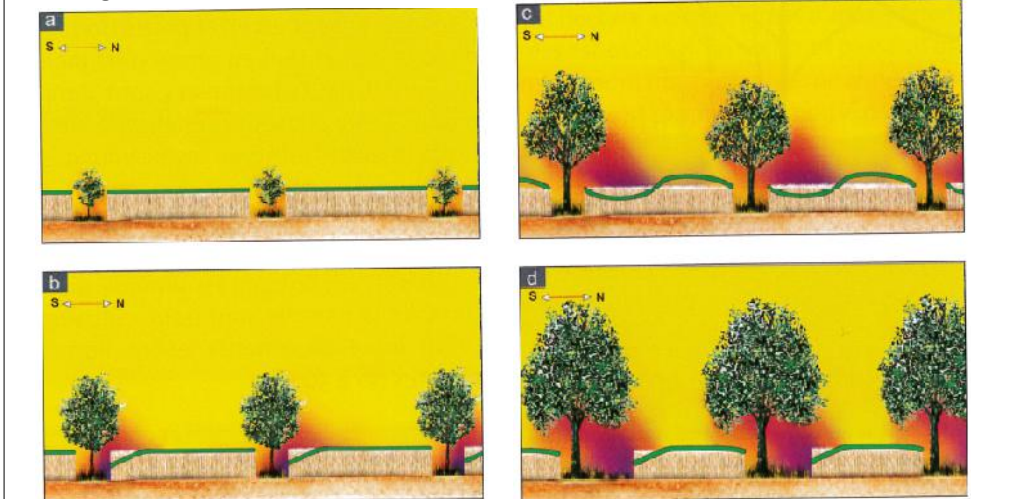


Tout ces paramètres pris en compte incitent à aligner les arbres nord-sud, quand la configuration parcellaire le permet. Cette orientation permet d'homogénéiser l'ombre portée à la culture chaque recoin de la parcelle aura, au cours de la journée le même ensoleillement cumulé.

L'ombrage sur la culture est ainsi réduit mais néanmoins présent, pourtant les effets ne sont pas aussi importants que ce que l'on pourrait penser.

Imaginons un système agroforestier défavorable aux cultures (alignement est-ouest avec cultures d'été irriguées). On observe sur la figure 4 ci-dessous, issue de travaux de recherche, que le rendement de la culture baisse très lentement en fonction de la croissance de l'arbre. Cet impact est à corréliser avec la densité du peuplement, ainsi avec une densité de 50 arbres/ha, la culture sera peu pénalisée tant que la hauteur des arbres ne dépassera pas 15 m ! (10 m pour une densité de 100 arbres/ha).

Figure 4 : Evolution du rendement d'une céréale d'hiver intercalaire dans un peuplement agroforestier à fort encombrement (lignes est-ouest)



On note par ailleurs que la compétition entre une culture d'hiver et des arbres à débouffage tardif (type noyer) limite la compétition en lumière, la culture étant très avancée lorsque l'ombre portée est maximale (juin-juillet).

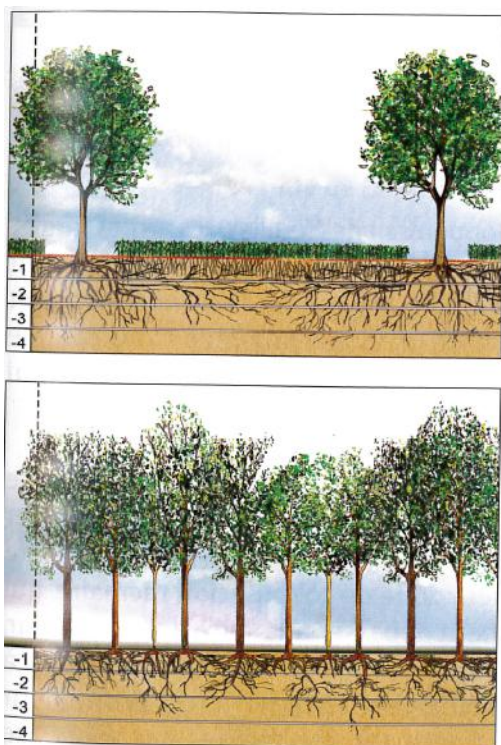
L'Agroforesterie : le retour de l'Arbre dans le paysage agricole

Compétition pour l'eau et gestion du système racinaire

Avec la lumière vue précédemment il faut à la culture intercalaire tout comme à l'arbre de l'eau et des éléments minéraux, d'où une compétition probable.

Contrairement au milieu forestier où l'Homme n'intervient pas sur le système racinaire, dans un système agroforestier on oblige le peuplement à puiser ses ressources le plus profondément possible (jusqu'à 4m).

Figure 5 : Système racinaire d'un peuplement agroforestier (en haut) et forestier (en bas).



Ce phénomène peut être naturel ou provoqué.

Sur un système agroforestier associant une culture d'hiver aux arbres, le système racinaire de la culture se développe à la reprise racinaire de l'arbre qui a lieu au débourrage (printemps).

Aussi, au moment de la pousse racinaire la culture aura asséché l'horizon cultural obligeant l'arbre à développer ses racines plus profondément.

Si ce phénomène, appelé « cerclage » est ici naturel, il peut aussi être provoqué en sectionnant mécaniquement les racines superficielles par un labour ou un sous-solage (un disquage ne coupera que les fines racines superficielles).

En présence d'une culture d'été irriguée la gestion racinaire est plus complexe car les arrosages incitent un développement en surface difficilement maîtrisable.

En système agroforesterie, l'alternance entre une culture d'hiver et une culture d'été est donc préférable.

Adaptation à la mécanisation

Tout comme le sens des alignements pour la gestion de l'ombre, ce dernier doit être réfléchi afin de permettre l'utilisation du matériel agricole.

L'espace entre les rangs doit donc être compatible avec les dimensions des différents outils (pulvé, moissonneuse...).

Réalisation d'un projet agroforestier : une approche globale est nécessaire

Un seul et même arbre répond à de multiples problématiques. Il ne suffit donc pas de suivre machinalement les principes établis. Il convient plutôt d'en avoir la connaissance générale et d'en faire la synthèse sur le terrain.

L'aménagement agroforestier d'une exploitation nécessite de penser globalement "production", "écosystème" et "paysage" en cherchant à comprendre comment l'exploitation s'insère dans ces différentes conceptions de l'espace agricole.

Pour cela, des échanges, des allers-retours entre l'observation du terrain, des cartes IGN et des photographies aériennes permet d'appréhender le fonctionnement spatial de l'exploitation. Il s'agit alors de localiser les enjeux les plus forts et d'adapter l'aménagement et la gestion du système agroforestier en conséquence.

Nous venons de voir que les contributions de l'agroforesterie sont nombreuses et que son fonctionnement est relativement complexe. Pour l'agriculteur "novice" en la matière, l'accompagnement technique est un bon moyen pour réaliser des projets adaptés aux problématiques de son entreprise dans son territoire. Les connaissances de l'agriculteur et du conseiller sont alors mises à profit pour réaliser des projets pertinents. En effet, un agriculteur et un conseiller agroforestier ne perçoivent pas de la même façon une exploitation agricole. La lecture de son paysage, l'analyse de l'agencement des éléments agricoles et arborés qui le composent, ne conduiront pas obligatoirement aux mêmes idées d'aménagement. Chacun ayant, en fonction de ses connaissances et de ses expériences, des clés d'interprétation différentes, le croisement du regard de l'agriculteur et de celui du conseiller conduira à un projet nécessairement plus riche et pertinent.

La chambre d'agriculture vous accompagne...

L'Agroforesterie : le retour de l'Arbre dans le paysage agricole

Principes fondamentaux

- Observer les structures paysagères "traditionnelles" aux alentours du site à aménager est une source d'inspiration féconde pour imaginer les nouveaux projets.
- Comprendre le relief, les sols et le climat dans lesquels s'insère l'exploitation est un préalable.
- Les notions d'hétérogénéité sont applicables tant pour les problématiques liées à l'eau, au sol, à la biodiversité et au climat. La présence des arbres induit effectivement un paysage plus "rugueux" et varié qu'en leur absence. Lors d'un aménagement, il convient par conséquent de repérer les zones les plus "lisses", celles qui sont exemptes de couvert végétal permanent, qu'il soit arboré ou herbacé.
- La constitution d'un réseau d'éléments arborés est également primordiale. Les mailles de ce réseau seront plus ou moins resserrées en fonction de l'acuité des enjeux, des opportunités et des contraintes de chaque exploitation dans son territoire.
- En termes de maille, une attention particulière est à porter sur les surfaces cultivées d'une taille supérieure à 20 ha et dépourvues d'arbres.
- L'emploi de plants d'origine locale, la diversité des essences au sein des éléments et la variété des physiologies, comptent parmi les principes fondamentaux d'aménagement.
- Le choix des végétaux en fonction des conditions pédoclimatiques de chaque parcelle est capital.
- Avec la plantation, la gestion de la végétation spontanée est également un moyen efficace d'implanter des végétaux locaux en grande quantité.

Les financements possibles en Aquitaine

La région Aquitaine ayant activé la mesure 222 du Programme de Développement Rural Hexagonal qui porte sur l'agroforesterie en 2012, désormais des crédits européens sont alloués en Aquitaine aux systèmes agroforestiers.

La Région a souhaité intégrer ce financement à son dispositif AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine) afin d'intégrer les bénéficiaires dans une démarche complète en faveur de l'environnement.

Cet AREA-Agroforesterie permet d'obtenir jusqu'à 80 % de subvention sur les travaux préparatoires, la fourniture et la mise en place des plants, la protection et le paillage biodégradable, l'entretien et le prévisionnel de regarni.

La dotation maximale est octroyée aux exploitants qui s'inscrivent dans la démarche AREA qui sous entend le respect des 10 mesures du référentiel reconnu par le Ministère de l'Agriculture.

Les 10 mesures portent sur la limitation des pollutions dif-

fuses, la suppression des points de pollution, la bonne gestion des effluents d'élevage, le raisonnement des apports phytosanitaires, la protection de la biodiversité et l'économie d'eau et d'énergie.

Il est à noter que le Conseil Général de Lot-et-Garonne contribue également à cette dotation.

Contacts pour toute demande

Sylvie RABOT-VACCARI – Chambre d'agriculture – 05 53 36 25 51

Julien GARCIA - Chambre d'agriculture - 05 53 77 83 89

Séverin LAVOYER – Association Régionale d'Agroforesterie - [06.82.39.32.89](tel:06.82.39.32.89)

Les systèmes agroforestier et la PAC

La **conditionnalité des aides de la PAC** soumet le versement de certaines aides communautaires au respect d'exigences en matière d'environnement, de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE), de santé publique, santé des animaux et des végétaux et de protection animale.

Dans le cadre du bilan de santé de la PAC de 2008-2009, la conditionnalité a été renforcée et une **nouvelle BCAE** a notamment été créée : « **Maintien des éléments topographiques** ». Elle exige le maintien sur l'exploitation d'un pourcentage de « particularités topographiques » : haies, bosquets, jachères, murets, bordures de champs..... et parcelles agroforestières. Des Surfaces Equivalente Topographique (SET) ont été définies pour chaque élément.

Les SET doivent représenter au total **3 % en 2012**. Ainsi, au même titre que les alignements d'arbres, **1 mètre linéaire d'agroforesterie équivaut à 10 m² de SET**, et la présence de parcelles agroforestières aide donc à respecter les obligations de la conditionnalité.

Les **pré-vergers** (fruitiers haute-tige sur prairie) peuvent également être considérés comme des particularités topographiques si la densité d'arbres est comprise entre 30 et 100 arbres/ha. **Un hectare de pré-verger équivaut alors à 5 hectares de SET.**

La réforme de la PAC 2013, en cours de discussion, devrait donner encore plus d'importance à l'agro-foresterie.

Bibliographie

Guide-l'Agroforesterie dans les réglementations agricoles, APCA, juin 2010

Agroforesterie – Des arbres et des cultures 2eme édition, DUPRAZ C., LIAGRE F., Edition France Agricole, nov. 2011

Guide technique PAGESA, AFAHC, 2009

www.agroof.fr

Collecte des PPNU – les 22 et 23 janvier 2013

LADIVALOR, les distributeurs : TERRES DU SUD , ADENA , ACT'AGRO , et AREAL organisent une collecte de Produits Phytosanitaires non Utilisables les **22 et 23 janvier 2013**, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne.



Les agriculteurs qui le souhaitent pourront apporter les Produits phytosanitaires Non Utilisables sur les points de collecte suivants :

- **TERRES DU SUD** à CASTILLONNES et TONNEINS,
- **ADENA** à MARMANDE,
- **AREAL** à FEUGAROLLES
- **ACT'AGRO** :
- **ETS SANSAN** à MEZIN ,
- **SODEPAC** à MONSEMPRON-LIBOS,
- **AGRIAGEN** à LAFOX

Une participation financière sera demandée aux détenteurs de ces produits :

- un forfait de 15 € pour la prestation d'éco-service
- 2 €HT/kg pour les produits sans pictogramme ADIVALOR.
- 5 € HT/kg pour les métaux lourds (arsénite)

L'élimination des PPNU portant le **pictogramme ADIVALOR** est prise en charge par le fabricant et votre distributeur et est donc **gratuite**.

Le jour de la collecte, une attestation vous sera remise et pourra vous être demandée dans le cadre de démarche de qualité, cahier des charges ou contrôle des services de l'Etat.

Pour tout renseignement complémentaire : contacter votre distributeur ou la CHAMBRE D'AGRICULTURE du LOT et GARONNE - Service Territoires – Maryse LESPES - Téléphone : 05.53.77.83.17

Tech&Bio 2013 : réservez les 18 et 19 septembre 2013

Le prochain salon Tech&Bio aura lieu les 18 et 19 septembre prochain au Lycée agricole du Valentin à Bourglès-Valence dans la Drôme comme la précédente édition.

Le fil rouge de cette édition sera la performance durable au cœur de chaque thème du salon.

Ce fil rouge s'organisera autour de 3 grandes thématiques :

- Les performances de l'agriculture biologique
- L'efficacité des nouvelles techniques
- La capacité de l'AB à relever les défis alimentaires

Pour cette 4ème édition, la chambre d'agriculture espère pouvoir organiser un voyage mutualisé soit via une initiative Aquitaine soit via un rattachement à celui de Midi-Pyrénées.

Faites-nous part de vos suggestions !

Contacts : Séverine Chastaing conseillère bio au 05 53.77.83.12



PETITE ANNONCE

Entreprise du 47 spécialisée dans la production de foin de luzerne recherche pour son développement, des surfaces de luzernières sur pieds.

Contrat d'achat annuel et valorisation à la tonne.- Tous les travaux de fenaisons sont réalisés par mes soins ; une rémunération motivante avec peu de travail et une régénérescence de vos sols.

Contactez Thierry Bonadeo au 06 47 13 62 91 ou par mail : th.bonaluz47@orange.fr

**Bonnes fêtes à tous et pensez à passer par le portail de la bio en Aquitaine !
Rendez-vous sur
<http://www.agribio-aquitaine.fr>**